DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE A LA MAISON DE L'ETUDIANT (MDE)
Année 2023/2024

Formulaire à retourner au minimum 3 jours ouvrés avant la réunion

- Soit par mail à mde@u-bourgogne.fr,
- Soit en format papier à déposer au bureau d'accueil de la MDE.

A noter :

- *La MDE ouvre à 9 h, il n'est pas possible d'y accéder avant cet horaire.*
- *Toute réunion doit se terminer au plus tard à 19 h 45 pour permettre la fermeture du bâtiment à 20h00.*

Nom de l'association ou du service :

Nom de la /du responsable de la réunion :

Téléphone :

E-mail :

Réservation pour le (jour + date) :

Heure de début : Heure de fin :

Objet de la réunion :

Salle(s) demandée(s) :

- ☐ 115
- ☐ 116
- ☐ Salle de conférences

Equipements souhaités (pour la salle de conférences uniquement) :

- ☐ Vidéoprojecteur + câble (VGA ou HDMI)
- ☐ Barre pour visioconférence sur Teams *(uniquement jusqu'à 18 h)*

Nombre de personnes attendues :

Noms et qualités des intervenants :

Date de la demande : Signature

Salle attribuée :